

Règlement intérieur de l'hôtel

Les conditions générales et le règlement intérieur forment un ensemble faisant partie intégrante du contrat d'hôtellerie et dont l'acceptation est obligatoire avant la conclusion de la vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes dispositions et leur acceptation complète et sans réserve. Les chambres mises à la disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Nos clients sont invités à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement ou dysfonctionnement.

RÉSERVATION :

Il est recommandé à toute personne désireuse de loger à l'Hôtel du Soleil de réserver à l'avance et d'obtenir l'accord de l'hôtelier. A l'occasion de toute réservation un numéro de carte bancaire en cours de validité est nécessaire. Le contrat d'hôtellerie est réputé conclu dès l'accord intervenu entre les parties. La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par l'hôtel. L'intégralité du paiement du séjour s'effectue directement auprès de l'hôtelier selon les conditions de paiement.

Toute personne désireuse de loger à l'Hôtel du Soleil est tenue de faire connaître son identité et celle des personnes qui l'accompagnent.

PRÉSENTATION ET RESPECT :

L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et /ou négligée, les clients ayant un comportement bruyant et / ou incorrect à l'encontre des autres clients ainsi que les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Le tapage, même diurne, est interdit. Le client causant du désordre ou du scandale sous quelque forme que ce soit, pourra être renvoyé sur-le-champ sans aucune indemnité ni aucun remboursement de quelque nature que ce soit. Le paiement des nuitées réservées et non consommées restant dues. Dans l'intérêt de la tranquillité de l'établissement, tout bruit doit cesser entre 22h00 et 9h00.

MODIFICATION DE RÉSERVATION ET ENGAGEMENT

EN CAS D'ANNULATION moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, la somme versée n'est pas remboursée et le solde du séjour devra être acquitté à l'hôtel. LA NON PRESENTATION est considérée comme la prise effective de la chambre. L'hôtel se réserve le droit de demander le versement de 50% d'acompte comme validation de réservation. Le délai d'annulation ou de modification sans frais est de 15 jours avant la date de début du séjour. Passé ce délai 100% du séjour est dû. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement. Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. LA TAXE DE SEJOUR, non incluse dans le prix de la réservation, est en vigueur dans la commune.

Nous ne proposons pas d'assurance annulation. Nous vous conseillons donc d'en souscrire une auprès de votre compagnie d'assurance.

PAIEMENT :

Le règlement de l'ensemble des prestations se fait, lors de l'arrivée du séjour, directement auprès de l'hôtelier à l'exception des offres particulières comme les tarifs « non remboursable, non annulable » dont le montant pourra être débité avant l'arrivée du client. Pour les séjours supérieurs à 3 nuitées, le règlement sera effectué d'avance pour chaque tranche de 3 nuitées. La carte bancaire American Express n'est pas acceptée. En raison de fraudes répétitives. Le règlement en espèces est accepté à l'exception des billets de 200€ et de 500€. Un numéro de carte bancaire sera toujours exigible en tant que garantie.

ARRIVEE :

A son arrivée, sauf accord de l'hôtelier, le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant 15h00. Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel avant 19h00 et de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive. La location à la nuit cesse à 10h30, quelle que soit l'heure d'arrivée du client. Le client pourra demander à conserver sa chambre au-delà de 10h30 après avoir obtenu l'accord de l'hôtelier.

Les personnes ayant réservé via une agence de voyage doivent obligatoirement fournir leur bon d'échange imprimé (voucher) dès l'arrivée.

Les personnes ayant réservé une chambre doivent obligatoirement laisser une caution (chèque bancaire, sur présentation d'une carte d'identité, préautorisation bancaire ou espèces).

Le client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues par l'hôtelier, sauf autorisation de ce dernier. De même, pour assurer les règles de sécurité de l'hôtel, le client ne peut louer une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par les règlements en vigueur.

LE DÉPART :

Au moment de son départ, le client doit remettre la clef de sa chambre à la réception. Il lui est interdit d'emporter un objet quel qu'il soit appartenant à l'Hôtel du Soleil : il doit en avertir l'hôtelier s'il s'aperçoit d'une méprise et le renvoyer à ses frais, sinon il lui sera facturé.

Les chambres doivent être libérées avant 10H30, les clefs devront être rendues à 10h30. Si les clefs ne sont pas rendues à l'heure indiquée il sera facturé 10€ par heure de retard.

En cas de perte, il vous sera facturé 80€.

Attention, en cas de départ au-delà de l'heure convenue, une nuit supplémentaire vous sera facturée au tarif en vigueur.

INTERDICTIONS :

Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est formellement interdit de fumer dans tout l'hôtel. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fumer dans l'Hôtel du Soleil vous expose à une facturation supplémentaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires. Tout déclenchement intempestif de l'alarme incendie pour non-respect de cette disposition sera facturé 150€ pour frais de remise en service du système de sécurité incendie. Les chambres de l'hôtel du Soleil sont « non-fumeurs ». Le non-respect de cette interdiction donnera lieu à la facturation d'une prestation incluant frais de nettoyage, de désinfection et de désodorisation pour un montant de 60€.

De même, il est interdit d'amener dans les chambres tout matériel permettant de cuisiner ou d'y prendre des repas. Il est de même totalement interdit d'y faire sa lessive et de faire sécher du linge à l'extérieur.

MINEURS :

De manière générale, les enfants sont sous l'entière responsabilité des adultes les accompagnant.

Il est interdit de courir, rouler (patins, trottinette, chaussures de ski, vélo...) ou crier dans l'établissement, de jour comme de nuit.

DEGRADATION :

Le client doit user de la chose louée en « bon père de famille ». En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. Toute souillure, casse ou dégradation constatée dans les chambres ou dans toute autre partie de l'hôtel, l'hôtelier se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement ainsi que la perte d'exploitation occasionnée. Il en est de même pour toutes dégradations constatées après le départ du client pour lesquelles le montant des compensations sera débité directement sur la carte bancaire du client.

Si vous constatez un problème d'usure, merci de le signaler au plus vite à la Réception afin qu'un technicien intervienne dans les plus brefs délais.

LES REPAS :

Le petit déjeuner est servi à partir de 7H30 jusqu'à 9h30 du mardi au vendredi et de 8h00 à 10h00 du samedi au lundi dans la salle prévue à cet effet ; le supplément pour votre petit déjeuner est de 12€ par personne et 8,50€ pour les enfants de -12ans, la commande est à remettre la veille au plus tard à la Réception.

Le déjeuner est servi de 12H00 à 14H00 et le dîner de 19H00 à 21H30. Au-delà de ces horaires, nous ne pouvons vous accepter au restaurant.

Votre table est attribuée par avance par le chef de salle. Il ne vous est pas possible d'échanger votre numéro de table vous-même, mais vous pouvez exprimer vos souhaits au chef de salle.

Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de stocker des aliments dans les chambres. Vous pouvez demander à la Réception de déposer vos aliments dans le réfrigérateur ou le congélateur.

PARTIES COMMUNES :

Merci de porter une tenue correcte lorsque vous vous trouvez dans les parties communes de l'hôtel.

LA RECEPTION :

La Réception décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

LE WIFI :

Le wifi est gratuit pour les clients de l'hôtel. Un code vous sera délivré sur place à la Réception.

PARKING :

Le nombre de places de parking est limité, non réservable et gratuit. Les personnes à mobilité réduite sont prioritaires pour le parking. Merci d'utiliser le grand parking derrière la réception de l'hôtel.

NUISANCES :

Pour le respect du repos des autres clients, veuillez à ne pas claquer les portes ni à faire de bruit particulièrement entre 22H00 et 9H00, dans les chambres, parties communes ou sur la terrasse. Le tapage diurne est également interdit.

Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R.1334-31 du Code de la Santé Publique).

Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. De manière générale, merci de respecter la tranquillité des autres clients.

LE REGLEMENT INTERIEUR :

Ce règlement de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. EN CAS DE NON RESPECT PAR LE CLIENT D'UNE DE CES DISPOSITIONS, L'HOTELIER SE TROUVERA DANS L'OBLIGATION D'INVITER LE CLIENT A QUITTER L'ETABLISSEMENT ET CE, SANS AUCUNE INDEMNITE.